



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Novembre 2018



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 10 décembre 2018, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous !

Eh oui ! Il semble bien que l'automne ait décidé de céder prématurément sa place à l'hiver qui, lui, assume le fait de s'installer résolument parmi nous, au grand plaisir des uns et au grand dam des autres. D'ailleurs, cela a déjà donné lieu à des sonorités typiques à un certain sport d'hiver motorisé et des éclairages multicolores qui donnent déjà un air de fête à la municipalité.

Fête de Noël à Pointe-aux-Outardes :

Pour une deuxième année consécutive, le Service des loisirs, la FADOQ de Pointe-aux-Outardes, la Politique familiale/MADA et la Troupe Art'Scène vont organiser un déjeuner et un spectacle suivi d'une remise de cadeaux par le père Noël et la fée des Étoiles aux enfants du village (Inscriptions obligatoires jusqu'au 16 novembre pour la commande de cadeaux). Le financement de cette belle activité, qui s'élève à 1 500 \$, sera assumé par la Politique familiale pour un montant de 500 \$ et 1 000 \$ de la municipalité. Une résolution a d'ailleurs été adoptée en ce sens le 12 novembre dernier.

Projets – Politique familiale : Toujours lors de la session ordinaire du 12 novembre dernier, une résolution a été adoptée à l'effet d'engager les argents

nécessaires à la réalisation de trois (3) projets de la Politique familiale. Un premier montant de 416,11 \$, plus taxes, à Voltige pour l'achat de vignettes Courtoisie au volant, un montant de 1 000 \$ à la Troupe Art'Scène concernant la formation et les pratiques pour les Minis Art'Scène en vue des spectacles de Noël et de la semaine des bénévoles 2019 et finalement 500 \$ destinés au Noël des enfants.

Érosion des Berges : C'est le 17 octobre dernier que Mme Marie-Ève Morissette, directrice régionale du Ministère de la Sécurité publique, m'informait qu'elle venait tout juste de recevoir un projet de protocole d'entente, afin de prévenir l'érosion des berges du littoral à Pointe-aux-Outardes. Après en avoir fait l'étude préliminaire, nous avons contacté les gens du MSP pour avoir des précisions sur certains articles et demander des modifications au niveau de la répartition et des échéances des versements prévus dans le cadre financier. Quelques jours plus tard, nous avons reçu une proposition du ministère à ce sujet sur laquelle nous avons confirmé notre acceptation le 26 octobre. Par la suite, nous avons adopté une résolution, lors d'une session spéciale tenue le 5 novembre, afin d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire trésorière à signer le protocole d'entente au nom de la municipalité. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendions la version finale du document afin de procéder prochainement à sa signature officielle. Finalement, lors de notre session ordinaire du 12 novembre, nous avons adopté une résolution afin d'accepter la soumission de Englobe Corp. pour la réalisation de travaux d'échantillonnage et d'analyses granulométriques de la plage et de l'avant plage de la rue Labrie au coût de 7 260 \$, plus taxes. Comme ces coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique et compte-tenu de toutes les tractations précédentes, il y a tout lieu de croire que le dossier progresse dans le bon sens.

Départ et arrivée : À l'annonce du départ de Mme Marielle Dionne, qui nous quittera en janvier prochain après 27 années de loyaux services pour une retraite bien méritée, nous avons dû procéder à un appel de candidature pour combler le poste d'adjointe administrative. À l'issue du processus de sélection, je suis heureux

de souhaiter au nom du Conseil, la plus cordiale des bienvenues à Mme Evelyne Roy qui est entrée en fonction le 19 novembre. Finalement, je tiens à remercier très sincèrement au nom du conseil, Mme Dionne pour le dévouement et le professionnalisme qu'elle a mis au service de la population de Pointe-Aux-Outardes pendant toute ces années et aussi d'avoir accepté volontairement d'effectuer le transfert de connaissances à Mme Roy, afin d'assurer la transition la plus réussie possible.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

TAXES MUNICIPALES

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

SERVICE DES LOISIRS

Voici bientôt le temps des Fêtes qui est un moment propice pour rencontrer notre famille et nos amis. C'est aussi le temps de sortir dehors et de profiter de la neige. De notre côté, avant les vacances de Noël, il reste encore quelques semaines d'activités.

Tout d'abord, le Service des loisirs, la Troupe Art'Scène, la Politique familiale/MADA, la FADOQ et la Municipalité de Pointe-aux-Outardes sont fiers d'annoncer le retour de la fête de Noël pour une troisième édition. Cette année, la fête de Noël se déroulera dans le cadre du déjeuner de la FADOQ qui se tiendra le **9 décembre 2018** au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes.



Aux alentours de 13 h 30, le père Noël et la fée des Étoiles viendront visiter les enfants de Pointe-aux-Outardes (qui se sont inscrits avant le 16 novembre pour la commande de cadeaux) afin de faire la distribution de présents, après le spectacle de Noël de la Troupe Art'Scène qui débutera à 12 h 30.



Spectacle de Noël
avec les enfants de " La Troupe Art'Scène "
Dimanche 9 décembre 2018 à 12 h 30
Centre des loisirs et de la Culture
de Pointe-aux-Outardes



Entrée gratuite, les enfants solliciteront votre générosité par des dons volontaires. Ceux-ci permettront à la troupe de couvrir les frais de costumes & décors, MERCI

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

SERVICE D'URBANISME



Service d'urbanisme

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.

Passez à la municipalité pour compléter votre formulaire de demande de permis ou allez sur le site Web : <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit d'imprimer le formulaire, le compléter et nous le faire parvenir. **Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

Sur rendez-vous seulement, les journées de rencontre avec l'inspecteur en bâtiment sont les mardis et jeudis à compter de 10 h. S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Si vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Nous avons besoin de votre signature !



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

■ BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE :

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



OPERATION NEZ ROUGE

Le début de l'automne annonce les préparatifs de cette 35^e campagne de l'Opération Nez rouge! Cette année, entre dans la grande famille Nezrougienne. Deviens bénévole!

Pour les municipalités de **Franquelin, Baie-Comeau, Pointe-aux-Outardes, Pointe-**

**LA
MEILLEURE
IDÉE
DE LA
SOIRÉE**



OPERATION
NEZ
ROUGE
.COM

35
ANNÉES

Société de l'assurance
automobile
Québec



Opération
Nez rouge™

Desjardins



Lebel, Chute-aux-Outardes et Ragueneau, Opération Nez Rouge 2018 sera en service le **30 novembre** et les **1, 7, 8, 14, 15, 20 et 21 décembre 2018**, de **21 h à 3 h du matin**.

Que ce soit par l'application mobile ou par Internet, il est possible de se manifester pour offrir son aide par courriel à baie-comeau@operationnezrouge.com ou à l'adresse www.operationnezrouge.com.



Heure d'ouverture de la centrale : 20 h 30

Adresse de la centrale : 41, avenue Mance, Pavillon Mance Baie-Comeau, QC, G4Z 1M6

Tél. : 418 296-5774



Parce qu'il veille sur vous, vérifiez que votre avertisseur de fumée :

- fonctionne bien;
- qu'il a moins de 10 ans;
- qu'il est installé au bon endroit.

ENSEMBLE  un fait marquant

Québec 

Alarmes incendie non fondées

90 secondes pour une protection sans fausse note!

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers. 9

Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

90 secondes pour réagir!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsque activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à **90 secondes** avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

Si vous êtes en présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est **non fondée**, vous disposez de **90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.

Conclusion

Réaction : **90 secondes** pour éviter une alarme!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de **90 secondes** aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende dans certaines municipalités;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/alarme-non-fondee.html>

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

- ◆ Novembre : 20, 27
- ◆ Décembre : 4, 11, 18

Dates des déjeuners, les dimanches :

- 25 novembre
- 9 décembre et Spectacle de Noël avec Art'Scène



SUGGESTIONS DE VOYAGES DEMANDÉES

La FADOQ de Pointe-aux-Outardes veut organiser un voyage pour **les membres des FADOQ** afin de mieux se connaître et de partager de bons moments.

Quel serait votre choix pour un voyage de courte destination tel qu'une partie de sucre, tournée des vignobles en Estrie, les Îles de la Madeleine, etc. Il ne s'agit que d'exemples. Faites-nous 1 à 3 suggestions ainsi que le budget maximum que vous pouvez y consacrer.

CHOIX	SUGGESTIONS	BUDGET \$\$\$
1		
2		
3		

Maintenant, un voyage d'une à deux semaines comme des croisières dans les Caraïbes, en Alaska, en Grèce ou un circuit en autocar de luxe tel que la France, l'Italie, etc. Là encore, il ne s'agit que de suggestions. Quelles seraient vos préférences?

CHOIX	SUGGESTIONS	BUDGET \$\$\$
1		
2		
3		

Faites-nous parvenir vos suggestions avant le 1^{er} décembre, en déposant votre formulaire au déjeuner du 25 novembre ou celui du 9 décembre ou encore en le postant à :

FADOQ de Pointe-aux-Outardes au 493, chemin Principal, local 2
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Merci pour votre participation!

Signature

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour à toutes et à tous !

Un simple rappel de La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T. que nous offrons toujours l'aide aux devoirs, le jeudi, de 15 h à 18 h, pour les jeunes de 8 à 11 ans et de 12 à 17 ans sur les heures normales de la MDJ et selon les besoins.

Lundi de 18 h à 21 h 30
Jeudi de 15 h à 21 h 30

Mardi et mercredi de 18 h à 21 h
Vendredi de 18 h à 23 h

Maryvonne et Nathalie

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord*

Québec



HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)

Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS ÊTES ÂGÉ DE 75 ANS OU PLUS OU SI VOUS VIVEZ AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE

telle que le diabète, les troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

Le vaccin est **gratuit** pour certaines clientèles présentant un risque plus élevé de complications :

- les personnes âgées de 75 ans et plus;
- les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse, et les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes à risque élevé d'hospitalisation;
- les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que des ressources intermédiaires;
- les travailleurs de la santé.

Pour les autres clientèles, le vaccin est offert au coût de 20 \$ (prévoir de l'argent comptant).

APPORTEZ VOTRE CARTE D'HÔPITAL

VOUS ÊTES INVITÉ À PORTER UN CHANDAIL À MANCHES COURTES

CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS – OUVERTES À TOUTE LA POPULATION DE RAGUENEAU À BAIE-TRINITÉ		
CENTRE COMMERCIAL LAFÈCHE – BAIE-COMEAU (ENTRÉE DU CÔTÉ DE LA SALLE DE QUILLES)		
Mardi 20 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h 00 à 17 h 45
Mercredi 21 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h 00 à 17 h 45
Jeudi 22 novembre	12 h 30 à 15 h 15	17 h 00 à 19 h 45
Vendredi 23 novembre	10 h 30 à 13 h 15	15 h 00 à 17 h 45
CLINIQUES SUR RENDEZ-VOUS – PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 418 296-2572 POSTE 315194 À PARTIR DU 6 NOVEMBRE EN APRÈS-MIDI		
SECTEUR EST		
Lundi 12 novembre	Sur rendez-vous	Baie-Trinité
Vendredi 16 novembre	Sur rendez-vous	Godbout
Lundi 19 novembre	Sur rendez-vous	Franquelin
Vendredi 23 novembre	Sur rendez-vous	Baie-Trinité
SECTEUR OUEST		
Mardi 27 novembre	Sur rendez-vous	Ragueneau
Jeudi 29 novembre	Sur rendez-vous	Chute-Aux-Outardes
Vendredi 30 novembre	Sur rendez-vous	Pointe-Aux-Outardes



CAB

Centre d'action bénévole
de la MRC Manicouagan



Le nouveau Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan est en fonction depuis quatre (4) mois déjà.

Notre mission vise le maintien à domicile des personnes âgées de 65 ans et plus, en perte d'autonomie temporaire ou permanente et/ou vivant avec un handicap.

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (CAB)
DE LA MRC MANICOUAGAN**

Je BENEVOLE.ca

Nous sommes vos parents, vos grands-parents,
vos voisins, vos amis...
Nous avons bâti la société d'aujourd'hui...
Nous souhaitons léguer nos valeurs d'entraide
aux générations futures...
La population est vieillissante et nous avons besoin
de relève pour prendre soin de nous...
Le bénévolat est une richesse pour notre société...
**Impliquez-vous bénévolement,
nous avons besoin de vous!**

CAB de la MRC de Manicouagan
896, rue De Puyalon, bureau 200, Baie-Comeau • Téléphone : 418 294-1445
Courriel : info@cabmrcmanic.com • Inscription bénévole : www.jebenevole.ca

Nous offrons, entre autres, la livraison de repas à domicile, ainsi que de l'accompagnement-transport bénévole pour des rendez-vous d'ordre médical aux personnes qui bénéficient de nos services.

Actuellement, nous avons besoin de bénévoles chauffeurs qui seraient prêts à utiliser leur véhicule pour transporter et accompagner des personnes âgées à leurs rendez-vous médicaux.

Une compensation financière est prévue

pour couvrir les frais relatifs à l'utilisation du véhicule du bénévole chauffeur.

Nous avons besoin de l'aide du milieu et de la communauté pour le recrutement de nouveaux bénévoles afin de pouvoir poursuivre notre mission envers nos aînés.

La qualité et l'accessibilité de nos services sont proportionnelles à la quantité de bénévoles disponibles pour dispenser ces services essentiels.

L'action bénévole est une richesse indispensable pour notre communauté et ce n'est que par elle que nous pourrions assurer la pérennité de notre mission envers les aînés.

Si des informations additionnelles vous sont nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.

Cindy Berger
Directrice générale
Centre d'action bénévole MRC Manicouagan
896, rue de Puyjalon, bureau 200
Baie-Comeau (Québec) G5C 1N1
Téléphone : 418 294-1445 poste 1



**Association forestière
Côte-Nord**

Offre d'emploi

L'Association forestière Côte-Nord (AFCN) est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'informer et de sensibiliser la population nord-côtière sur les enjeux sociaux, environnementaux et économiques du milieu forestier.

ANIMATEUR/ANIMATRICE

L'animateur ou l'animatrice sera responsable des activités éducatives :

- ateliers scolaires au primaire et au secondaire;
- activités spéciales pour les écoles;
- autres activités sur demande.

Description des tâches :

Organiser et animer des activités éducatives

Faire les contacts et planifier les visites

Faire la tournée des écoles de la Côte-Nord

Autres tâches connexes

Exigences :

Diplôme d'études collégiales ou baccalauréat en sciences naturelles (foresterie un atout)

Expérience d'animation auprès des jeunes et/ou du grand public

Habiletés de communication, qualité du français

Bon sens de l'organisation, esprit d'initiative et autonomie

Maîtrise de la suite Microsoft Office

Posséder un permis de conduire valide, posséder son propre véhicule

La personne doit être disponible pour voyager fréquemment sur le territoire de la Côte-Nord

Conditions de travail :

Contrat d'une durée de 6 mois, du 7 janvier au 30 juin 2019

Lieu de travail : Baie-Comeau (avec déplacements fréquents sur le territoire)

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae au plus **tard le 9 décembre** à :

Association forestière Côte-Nord

a/s Marie-Eve Gélinas

537, boul. Blanche, local C-117

Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Tél. : (418) 589-5707 poste 181

Courriel : info@afcn.qc.ca

Télécopieur : (418) 589-5634



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

BINGO LE PREMIER JEUDI DU MOIS À 19 h 30

(3 600 \$)

Bingo : 3 200 \$ en prix à chaque semaine

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanza 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 \$
2-tour en T J barre du haut ou du bas,	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 \$
4-tour du FREE,	250,00 \$
Bonanza : 3 bingos avec une boule frimée,	300,00 \$
Pause de 5 minutes.	
5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 \$
6-tour en X,	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 \$
8-tour, carte pleine,	1 000,00 \$
2^e carte pleine,	350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le vendredi de 8 h 30 à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 29.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)



**Dépanneur Le Fanatik
625, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes**

**Veillez prendre note de
nos nouvelles heures**

**d'ouverture et fermeture à partir
du 4 novembre 2018 et ce jusqu'au printemps.**

De 8 h à 21 h tous les jours de la semaine
(Incluant le comptoir postal)

Merci et au plaisir !



NOUVEAU DÉPANNÉUR 0665.2018



LE CALENDRIER 2018

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Lundis : **Ordures** Vendredis : **Recyclage**

Installations fermées :

Les encombrants :

ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU

Du mardi au samedi de 8 h à 17 h

UN DOUTE?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

info@regiemanicouagan.qc.ca

418 589-4557

NOUVEAUTÉ!



... l'objet réusé

LE MAGASIN DE RÉEMPLOI
PHASE 2 OFFRE MAINTENANT
À SA CLIENTÈLE UNE
SÉLECTION D'APPAREILS
ÉLECTRONIQUES USAGÉS!



UNE AUTRE FAÇON DE FAVORISER
LE RÉEMPLOI ET DE
CONSOMMER AUTREMENT!

LES CHRONIQUES SUR LA BONNE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



C'est la période du
changement de pneus!
Que faire avec vos anciens?

Apportez vos pneus usés, avec ou sans jantes,
à l'écocentre.

Nous sommes un point de dépôt pour Recyc-
Québec qui assure leur valorisation!



Un message de la Régie de gestion
de matières résiduelles de
Manicouagan

LES CHRONIQUES SUR LA BONNE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Les sacs de plastique ne sont pas acceptés dans le bac bleu

Par leur volatilité, les sacs de plastique
sont nuisibles au centre de tri.

Ceux-ci restent coincés dans les engrenages
et occasionnent des arrêts de production.

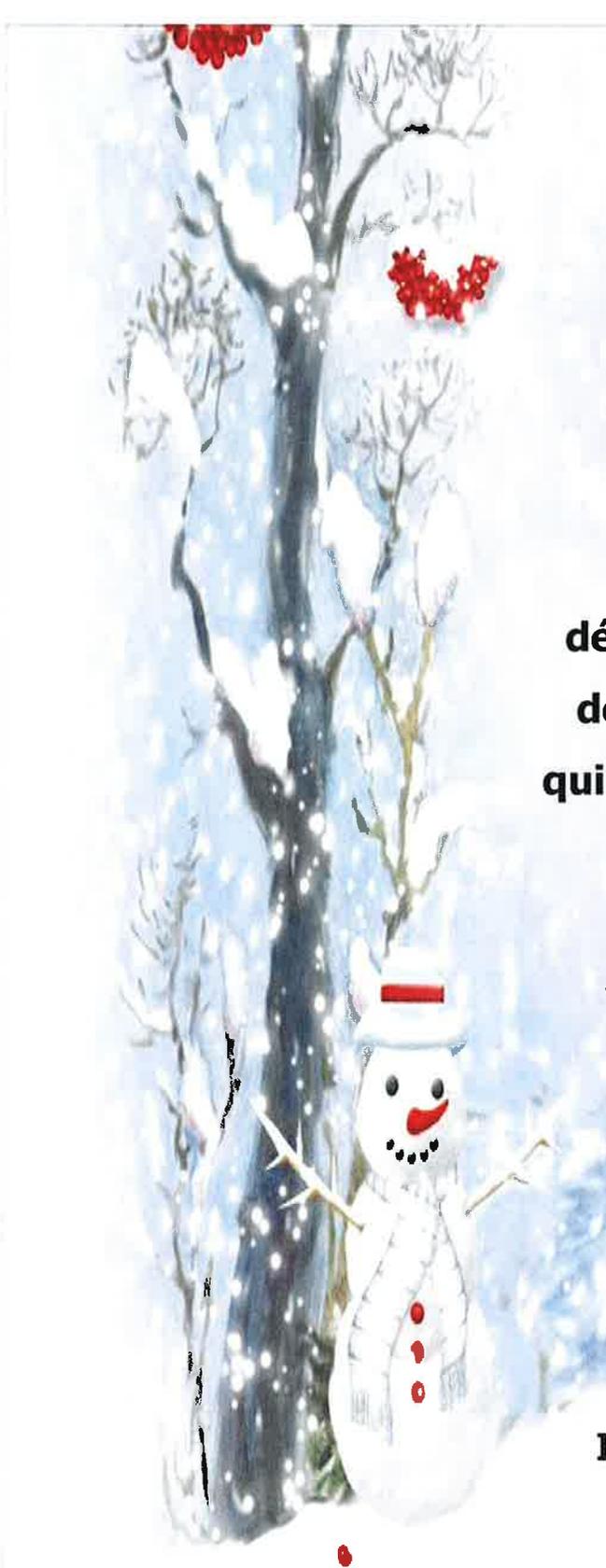
Ils se glissent à travers le papier et
carton et contaminent les matières triées.

Ils ont peu de valeur sur le marché du recyclage.

Optez pour les sacs réutilisables!



Un message de la Régie de gestion
de matières résiduelles de
Manicouagan

A vertical illustration on the left side of the page depicts a winter scene. A dark tree trunk is covered in snow, with some red berries visible at the top. A snowman stands in the foreground, wearing a white hat with a red band, a red scarf, and having stick arms. The background is a soft, snowy landscape with falling snowflakes.

***DÉJEUNER
DU TEMPS DES FÊTES
AVEC LA FADOQ, LA TROUPE
ART'SCÈNE ET LES ENFANTS***

La fête de Noël des enfants se déroulera dans le cadre du déjeuner de la FADOQ et la Troupe Art'scène qui se tiendra le 9 décembre prochain.

Le Père Noël et la fée des Étoiles viendront visiter les enfants dès 13 h 30 afin de faire la distribution de cadeaux. (Inscriptions obligatoires jusqu'au 16 novembre)

Bienvenue à tous !